

# Programme de Formation

## Intitulé de la formation : Formation PERMIS AM

### LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Avec le permis AM vous pouvez conduire dès 14 ans un cyclomoteur en toute sécurité. Cette formation vise à diminuer de manière significative l'accidentologie des adolescents en deux-roues :

- Adopter une conduite apaisée, respectueuse des autres et de l'environnement
- Réfléchir au comportement et à la place que chacun occupe dans la circulation
- Se familiariser avec ce type de véhicule

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### Séquence 1 : Echanges sur les représentations individuelles autour de la conduite (durée minimale : 30 minutes)

- Expression et échanges autour des règles :
- Signalisation
- Règles de circulation
- Expression et échanges sur les grandes thématiques de la sécurité routière :
- Vitesse
- Consommation d'alcool et autres produits
- Utilisation de distracteurs
- Échanges sur l'influence du comportement des autres usagers de la route sur son propre comportement de conducteur

#### Séquence 2 : formation à la conduite hors circulation (durée minimale : 2 heures)

- Les équipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur – leurs rôles
- La connaissance des principaux organes du véhicule. Savoir effectuer les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité
- La maîtrise technique du véhicule hors circulation

#### Séquence 3 : Code de la route (durée minimale : 30 minutes)

- La signalisation horizontale et verticale : connaître la signalisation et comprendre son rôle
- Les règles de circulation : connaître les principales règles et comprendre leur rôle
- Positionnement du véhicule sur la chaussée en ligne droite, virage et changement de direction
- Franchissement d'intersections et régimes de priorité

#### Séquence 4 : formation pratique en circulation (durée minimale : 4 heures)

Le module en circulation doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

- Démarrer le cyclomoteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation
- Ralentir et immobiliser le cyclomoteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation
- Rechercher les indices utiles : signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers
- Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité...)
- Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances
- Négocier un virage
- Choisir la position sur la chaussée
- Franchir les différents types d'intersections
- Changer de direction

## Séquence 5 : sensibilisation aux risques (durée minimale : 1 heure)

Cette séquence clôture la formation et se déroule en présence de l'un au moins des parents de l'élève mineur ou de son représentant légal.

Cette séquence vise à :

- informer, conseiller, sensibiliser et responsabiliser les élèves et le ou les parents ou le représentant légal des élèves mineurs, sur les enjeux, en termes de sécurité routière, de la conduite d'un cyclomoteur ou d'un quadricycle léger à moteur et de l'obtention d'une première catégorie de permis de conduire ;
- informer le ou les parents de l'élève mineur ou son représentant légal sur les compétences travaillées pendant la formation, par l'élève conducteur et retranscrites dans le livret.

L'enseignant suscite des échanges, une réflexion et une prise de conscience des uns et des autres sur certains comportements routiers.

**L'enseignant traite, en fonction des profils qu'il a identifiés, quatre thématiques parmi les thématiques suivantes :**

- les risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et des quadricycles légers à moteur et les cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules ;
- les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore) ;
- les risques dus au débridage : rappel de la réglementation et conséquences sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore) ;
- les produits psychoactifs et la conduite : statistiques, consommation, effets ;
- la vitesse et ses conséquences sur la conduite : équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage ;
- la prise en compte des autres usagers vulnérables : piétons, cyclistes, motocyclistes ;
- l'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur.

A l'issue de cette séquence, l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière délivre aux élèves les attestations de suivi de la formation, renseignées et signées, en présence du ou des parents de l'élève mineur ou de son représentant légal.

## PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir 14 ans
- Savoir lire et écrire la langue Française
- Être titulaire de l'ASSR (Attestation Scolaire de Sécurité Routière)

## RESULTATS ATTENDUS



Avoir le niveau requis pour la délivrance d'une attestation de suivi de la formation pratique du brevet de sécurité routière.

## MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

### • QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Ceux-ci doivent également être titulaire de la mention deux-roues ou du CCS moto.

### • MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Piste moto privatisée
- Véhicules adaptés à l'enseignement des catégories AM (limité à 49.9cc maximum ou équivalent).
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

### • EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...

**Conditions de réussite :** avoir suivi dans son intégralité la formation et obtenir un niveau pratique et théorique suffisant afin d'évoluer en cyclomoteur en toute sécurité.

### • SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, l'établissement CFSR délivre une attestation de suivi de la formation pratique du brevet de sécurité routière. Une demande de titre sécurité (permis de conduire) indiquant la mention de la catégorie AM est délivré par l'administration.

## DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION

6 heures de pratique minimum, comprenant à minima 2h de plateau technique hors circulation et 4h en circulation  
2 heures de formation théorique minimum

La formation est organisée sous la forme de 2 demi-journées non contiguës.

## PRIX DE LA FORMATION

300€ TTC

## DATE(S) :

Nous consulter

## INFORMATION HANDICAP

Réorientation vers une auto-école partenaire

Ex : Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez nous contacter par mail : [cfsr59.onnaing@gmail.com](mailto:cfsr59.onnaing@gmail.com)

**SARL Centre de Formation à la Sécurité Routière CFSR**

93 Rue Jean Jaurès 59264 ONNAING - Tél : 09.82.38.30.47 – Mail : [cfsr59.onnaing@gmail.com](mailto:cfsr59.onnaing@gmail.com)

**Horaires d'ouverture du bureau :** Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 17H à 19H / Mercredi : de 14H à 19H / Samedi : de 9H à 13H

Capital 10000€ - Code APE : 8553 Z – N° SIRET : 498 215 185 00022

N°TVA intra-communautaire : FR 18 498 215 185

Déclaration d'Activité : 31 59 06 87 459